



DISTRICT DE BAMAKO

La sécurité hydrique en évolution



RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE



Portrait d'une Femme battante

Konaré Kadiatou
Malinké
un exemple à
suivre !





Sommaire

Interview Mme Konaré Kadiatou Malinke..... 3-5

Décoration Mme Konaré Kadiatou Malinke 6

La sécurité hydrique en évolution à Bamako 7-9

Présentation des Retraités 2022 de la Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable 10-15

SOMAGEP-SA & Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE):..... 16-17

Sport 18

Bon à savoir 19



ROBINET Dji

SOMAGEP-SA, revue trimestrielle d'informations générales
N°25

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Dramane COULIBALY

RÉDACTEUR EN CHEF : Abdoul Karim KONE

COORDINATEUR : Alpha Macki DIAKITE

TIRAGE : 500 exemplaires

Conception & Impression : AKIM SARL

MME KONARE KADIATOU MALINKE :

"Je conseille à la jeune génération de se former et d'avoir un bon comportement dans l'entreprise "

Robinet dji : pouvez-vous nous parler de votre vie en tant que Femme au foyer et de votre carrière professionnelle ?

KM : Je suis Kadiatou Malinké épouse de Feu M. Mohamed Konaré (paix à son âme), mère de quatre enfants et d'adorables petits enfants. J'ai fait mes études fondamentales à Bamako. Après le lycée, j'ai suivi une formation de technicienne supérieure en chimie industrielle à l'Institut Algérien du Pétrole à Oran, en République Démocratique et Populaire d'Algérie. De retour au pays, j'ai demandé à faire un stage à la station de pompage et de traitement d'eau de l'Energie du Mali (EDM-SA) qui m'a conduit un moment au Laboratoire National de l'Hydraulique (DNH). Mon stage a été couronné de succès et j'ai été recrutée à l'EDM grâce à une simple lettre d'appréciation que mon maître de stage, M. Jean François LILLO, chimiste de formation, a envoyée au Directeur de l'EDM d'alors. J'ai donc commencé en tant que laborantine, technicienne à la base. Mais très vite, j'ai touché à un peu à tout, du traitement de l'eau à la chimie de l'eau en passant par la mécanique, l'électromécanique, l'hydraulique, la plomberie et même la soudure. A l'époque, dans les années 90, j'étais la seule femme, à la station de pompage dans une équipe de choc et j'ai participé à presque tous les grands travaux comme les poses de conduites, les installations de transfos, de câblage des armoires électriques et bien d'autres.

Mon travail au laboratoire consistait à faire des mesures de débits, à prélever et à analyser l'eau brute du Niger, à déterminer les taux de traitement pour fournir de l'eau potable répondant aux exigences de la société et aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à veiller à ce que l'eau soit conforme de la station jusque chez le consommateur en bout de réseau. Les conditions de travail étaient très dures en ce moment. Il fallait puiser l'eau brute des puits Exhaure avec des seaux et l'apporter au laboratoire pour



des essais afin de faire les corrections nécessaires. Pour cela, je devais affronter les serpents et les varans qui étaient nombreux ! Par la suite, je me suis battue pour ramener la prise d'eau brute derrière le laboratoire et mener tant d'autres combats pour améliorer les conditions de travail.

Si je dis combats, je n'exagère point, c'étaient de vrais combats pour donner une eau de qualité aux Bamakois avec des installations très vétustes. Il n'y avait pas assez de réservoirs de stockage. C'était le pompage direct, le traitement direct et le refoulement direct. Il suffisait que la qualité de l'eau brute varie de peu pour que tout le traitement mis en place soit mis en cause. Il fallait être vigilante et disponible à tout moment pour parler à d'éventuelles dégradations de l'eau traitée. C'était passionnant et j'aimais vraiment ce que je faisais, j'avais une satisfaction morale qu'aucun salaire du monde ne pouvait me donner !

Quand je montais sur les décanteurs et filtres, et

voyais le bon aspect de l'eau, je rendais grâce à DIEU en ce moment de m'avoir donné la capacité de sauver la vie des consommateurs d'eau car l'eau donne la vie mais peut aussi mettre notre santé en danger. C'était une noble tâche et une grande responsabilité que j'ai assumée jusqu'au bout grâce notamment aux nombreuses formations que j'ai suivies au Mali et à l'international dans le domaine du traitement de l'eau et de la clientèle.

C'est ainsi, que de simple agent très engagée, je suis devenue au fil du temps responsable du contrôle des équipements de mesure et de suivi des stations compactes, cheffe de section et de division des analyses physico-chimiques, cheffe de division clientèle et cheffe d'agence clientèle à Djélibougou et aujourd'hui cheffe d'agence clientèle Hippodrome Grand Public.

Par ailleurs, j'ai suivi des formations syndicales et j'ai siégé dans plusieurs commissions à l'EDM et à la SOMAGEP-SA, notamment dans celle de la séparation des activités eau et électricité qui a donné naissance à la SOMAGEP, de la réconciliation des travailleurs à travers l'unification des syndicats à l'EDM comme à la SOMAGEP, la commission de réflexion pour la mise en place du code de l'éthique et de la déontologie à la SOMAGEP, celle de la création de l'Amicale des Femmes de la SOMAGEP-SA « AFSSO » dont je suis la secrétaire générale et enfin celle de la création du Réseau Malien des Femmes Professionnelles de l'Eau et de l'Assainissement « REMAFPEA » dont je suis l'actuelle Présidente.

Je rends grâce à Dieu car j'ai eu la chance d'avoir une famille et un mari intellectuels, qui ont été d'un grand atout pour mon ascension professionnelle. C'est pourquoi, j'ai pu concilier ma vie au foyer avec celle professionnelle.

De votre date d'embauche à nos jours, selon votre constat, est-ce les relations humaines et fraternelles qui existaient entre les travailleurs sont évolutives à nos jours ou sont-elles au ralenti ?

De ma date d'embauche à nos jours, j'ai constaté une dégradation des relations humaines et fraternelles qui existaient entre les travailleurs.

J'ai la nostalgie de mes premières années de service à la station de pompage parce qu'il y avait l'entente, la solidarité et le souci du travail bien fait. On ne nous demandait même pas de venir mais en cas de problème, tous les agents appli-

quaient même ceux qui étaient en congés.

Quant au respect qui prévalait entre les travailleurs et leurs hiérarchies, ce sont les mêmes comportements qu'aujourd'hui ? Si oui comment et si non pourquoi cette dégradation ?

Aujourd'hui, il y a de moins en moins de respect entre les travailleurs et leurs hiérarchies. Cela est dû à plusieurs facteurs comme le manque d'éducation de base, l'absence de professionnalisme des deux côtés, l'injustice, l'impunité, le favoritisme...enfin tous les maux qui minent le monde professionnel.

En tant que Cheffe d'Agence, quel est le type de management que vous utilisez pour gérer votre personnel sans difficulté ?

En tant que cheffe d'agence, j'utilise le management participatif pour gérer le personnel. Pour moi, l'être humain doit être au cœur de l'entreprise pour atteindre la performance et se hisser à l'échelle nationale et internationale. Le bien-être de chaque agent contribue à l'atteinte des objectifs de l'agence, et pour cela, j'adopte des stratégies comme l'échange, la motivation, la délégation, l'implication de tous les agents et l'encouragement. La voix de chacun et de chacune compte, comme dit l'adage : « Seul, on va vite, ensemble, on va plus loin ».

Vous avez été syndicaliste, qu'est qui explique votre adhésion à un mouvement syndical et quel était votre objectif ?

Mon objectif était tout simplement de travailler dans un environnement sain, apaisé et agréable à vivre. Comme nous passons plus de la moitié de notre temps au service, autant les passer dans un bon climat.

Quand j'ai commencé à travailler dans le temps à l'EDM, mes toutes premières semaines, j'ai assisté à un tiraillement désagréable des syndicats qui mettait mal à l'aise les travailleurs. Quelques années après, les mêmes scénarios se sont reproduits à l'EDM ainsi qu'à la SOMAGEP.

Cela a provoqué des frustrations au sein des travailleurs et une baisse de la productivité de l'entreprise. C'est ainsi que j'ai décidé en tant que femme de réunir les gens afin de lutter pour l'unification des différents syndicats, de revendiquer les droits des travailleurs et de combattre l'injustice. Par la suite, j'ai adhéré au bureau sur demande de mes collègues. L'ambiance entre collègues constitue un facteur important du bien-être au travail.

Vous êtes actuellement la Présidente du REMAFPEA, un réseau dont vous êtes membre fondateur et qui vous a propulsé devant la scène internationale en nouant des rapports avec des Sociétés d'Eau, qu'est-ce qui explique cette motivation ?

Ma motivation s'explique par le fait que les premières personnes concernées par la problématique de l'eau et de l'assainissement en Afrique sont les femmes et elles sont sous représentées dans les instances de décision. Il faut donc changer cette tendance en faisant des plaidoyers auprès des autorités concernées car il ne saurait y avoir de développement humain durable sans la participation effective des femmes et la valorisation de leurs compétences.

Votre retraite s'approche, alors vous pouvez nous parler des moments de tristesse, des difficultés auxquelles vous étiez confrontés au cours de votre parcours professionnel ?

Au cours de mon parcours professionnel, les seuls moments de tristesse se résument au rappel à DIEU de mes collègues avec qui j'ai tant lutté pour fournir une eau de meilleure qualité et d'améliorer les conditions de travail des travailleurs. Puisse Allah Le Tout Puissant leur donner une place au Paradis. Amina yarabi.

Quant aux difficultés que j'ai pu les transformer en opportunités. J'ai quand même souffert du fait que ma hiérarchie ne prenait pas en compte mes bonnes idées - et Dieu seul sait, j'en avais beaucoup (rires) - pour améliorer le quotidien et anticiper les problèmes.

Il faut toujours écouter, prendre en compte toutes les idées venant du simple agent au premier responsable avant de prendre les décisions dans l'entreprise, cela évitera pas mal d'incompréhensions et permettra l'atteinte des objectifs globaux.

Aujourd'hui la Somagep-sa est à la croisée des chemins, quels sont vos conseils pour la jeune génération ?

Je conseille à la jeune génération de se former et d'avoir un bon comportement dans l'entreprise. Il ne s'agit pas seulement d'avoir de gros diplômes, il faut être performant dans tout ce qu'on fait. On a la chance aujourd'hui de suivre des formations adaptées sur internet qui ne coûtent pas chères, autant

en profiter !

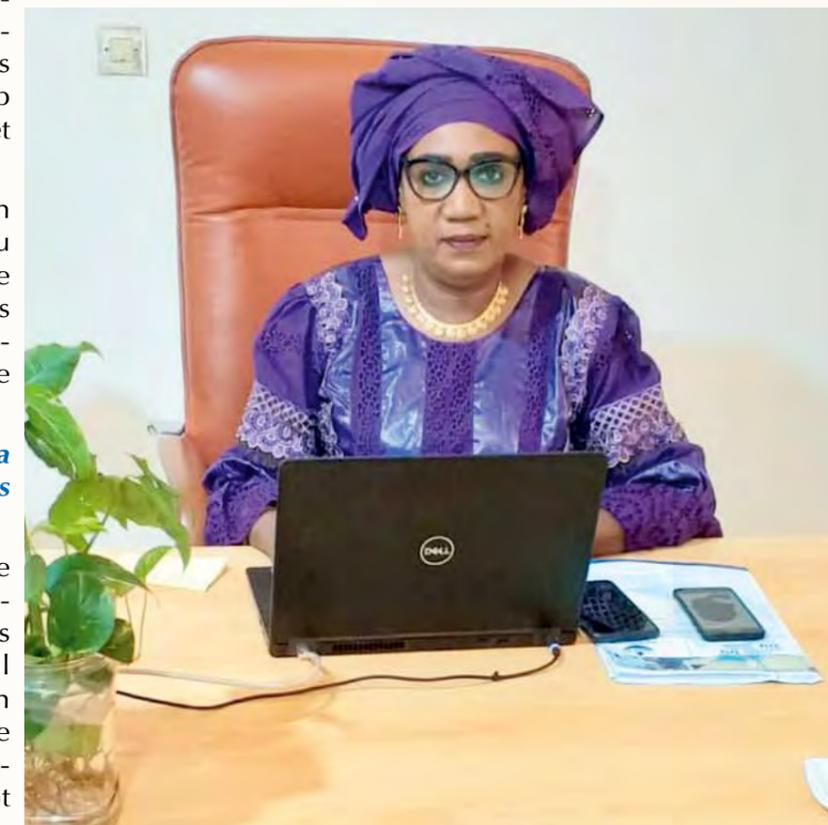
Dans le monde professionnel, plus qu'ailleurs, il est indispensable d'être performant et cette performance se mesure par un savoir-faire et un savoir-être. Combien de personnes brillantes n'ont pas eu une carrière à la hauteur de leur profil à cause d'un comportement hautain et d'une incapacité à travailler en équipe... ? Les résultats et les compétences comptent mais le comportement aussi.

Quel est votre dernier mot ?

Mon dernier mot est de rendre grâce à DIEU d'être là aujourd'hui et en bonne santé. Toutes mes reconnaissances à l'ensemble des travailleurs de la SOMAGEP-SA et particulièrement à la Direction Générale qui n'a jamais ménagé aucun effort pour le bien-être des Femmes. Mes remerciements vont aussi à l'endroit de mes anciens collègues de l'Energie du Mali !

Un Grand Merci à toute ma famille qui a été et est toujours un soutien indéfectible pour moi et restera un repère pour la vie.

Je ne saurai conclure sans dire un grand « BRAVO » à l'équipe de « Robinet Dji » et « Filet d'O » pour nous informer à temps réel des activités de la société ainsi que pour leur soutien infaillible à la cause des Femmes.



POUR SERVICES RENDUS A LA NATION

Mme Konaré Kadiatou Malinké est décorée Médaille d'Argent avec Effigie « Lion Debout »

Le mardi 27 décembre 2022 au Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau où s'est déroulée la cérémonie de remise des médailles, au titre de 2022, des décorés du Département en présence de son premier locataire, Lamine Seydou TRAORÉ. Mme Konaré Kadiatou Malinké, a reçu sa Médaille d'Argent avec effigie « Lion debout », des mains du Grand Chancelier de l'Ordre Nationaux, le Général Amadou Sagafourou Guèye.

Par la suite, heureuse distinguée de la SOMAGEP-SA n'a pas perdu son temps pour venir présenter sa Médaille au Directeur Général, Dramane COULIBALY. Lequel a salué le professionnalisme, la responsabilité et l'engagement qui caractérisent les actions au quotidien de son hôte, non moins le Chef d'Agence de l'Hippodrome Grand Public.

« Toute personne qui reçoit en moyenne 100 personnes par jour, fait face au moins à 100 problèmes dans le même temps. Et, quand tu arrives à gérer ces problèmes au quotidien, il va de soi que l'Etat reconnaisse tes efforts. Cette reconnaissance de tes efforts est une fierté pas seulement pour toi, mais pour l'en-

semble de la SOMAGEP-SA. Que ton exemple puisse inspirer tous les travailleurs de la SOMAGEP-SA et plus singulièrement le personnel féminin » a déclaré le DG Coulibaly.

Très émue, Mme KONARE Kadiatou Malinké, qui dédie sa médaille à toutes les femmes de la SOMAGEP-SA, a remercié la Direction Générale pour le choix porté sur sa modeste personne pour mériter cette distinction. Ainsi, a-t-elle ajouté : « Cette distinction, c'est comme une dette aussi pour moi. Car, elle me galvanisera davantage dans tout ce que j'entreprends. Je lance un appel à mes collaborateurs. Il faut qu'ils acceptent de se former et d'aimer le travail qu'ils font. C'est, seulement, à ce prix qu'on pourra avoir la satisfaction morale ».

L'équipe du Filet d'O salue la décoration de Mme Konaré Kadiatou Malinké et lui souhaite bon vent dans son travail de tous les jours en tant que Chef d'Agence Commerciale de l'Hippodrome Grand Public et Présidente du Réseau Malien des Femmes Professionnelles de l'Eau et de l'Assainissement (REMAFPEA).



DISTRICT DE BAMAKO

La sécurité hydrique en évolution

Bamako est une ville en pleine expansion et les défis liés à l'accès des populations à l'eau potable sont énormes. Face à cette situation, la Société Malienne de Gestion de l'Eau potable SOMAGEP-SA maintient le cap de la professionnalisation et les grands chantiers sont à la hauteur des attentes.

Ici à Kalabanbougou, les techniciens de la SOMAGEP-SA finissent les travaux de transfert de la station compacte n°2 de Bacodjikoroni. Les installations vont apporter une production supplémentaire de 12 millions de litres d'eau potable par jour. En véritable chef d'orchestre, le Ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré vient s'assurer du bon déroulement des travaux.

Ainsi, déclare-t-il « Nous avons vu les équipements qui étaient à l'abandon et qui ont été récupérés pour faire une Station Compacte de 12 000 m3. Ce qui va permettre d'améliorer l'accès à l'eau potable pour 115 000 personnes en Commune VI. Ce qui est fabuleux dans ce projet, dans un autre temps, on aurait monté un nouveau projet qui aurait coûté plus de 8 milliards FCFA. En récupérant ces équipements vétustes, en les mettant en service, on fait économiser près que 6 milliards de FCFA à l'Etat sans compter les économies qu'on va réaliser dans les dépenses de fonctionnement. La mise en service de cette station va éteindre d'autres équipements qui consommaient plus. J'encourage davantage les techniciens de la SOMAGEP-SA et je salue la Direction Générale pour l'initiative et de sa volonté de mettre les

travailleurs au cœur de ses préoccupations afin que leur expertise puisse continuer à s'agrandir au sein de la SOMAGEP-SA».

Le Directeur Général, Dramane Coulibaly de déclarer : « Nous avons des agents très compétents qui sont parmi les meilleurs de la Sous-région. Ils ne demandent que des moyens à la Direction Générale pour travailler. Leur volonté de servir la SOMAGEP-SA et le Mali et leur savoir-faire ont permis de transcender les idées reçues par rapport à ces genres de travaux. Ils ont cru à eux-mêmes et à leur savoir-faire pour réaliser ce travail ».

Justement, la SOMAGEP-SA est en train de remettre en activité des stations compactes de potabilisation qui sont en arrêt, suite à la mise en service de la Station de Pompage de Kabala. Pour ce faire, la société compte sur ses propres compétences.

Sidi Patrice Diallo, le Directeur Achats et Logistiques, de soutenir : « tout ce travail a été fait de façon locale en passant les entreprises locales, les compétences locales internes à la SOMAGEP-SA. La Direction Générale a fait le maximum pour satisfaire les agents en matériels de qualité par rapport aux tuyauteries, les câbles et d'autres accessoires hydrauliques. Tout ce qui était faisable localement a été fait localement par nos collabora-





teurs. Les interventions externes par les entreprises ont été faites que sur des compétences qui n'étaient pas à l'interne. Tout cela mis bout à bout, on en tire profit par rapport au développement de nos compétences et de la maîtrise des charges ».

Le Chef Département Maintenance Electromécanique, Abdoulaye Sidibé, de son côté, d'ajouter : « le démontage des accessoires électromécaniques, des bâches et des câbles était un défi majeur relevé par les agents en seulement 3 mois. Tout est presque fini. Nous sommes en phase de révision des installations pour la mise en route de l'ouvrage ».



Sur les rives du fleuve Niger à Sotuba, la SOMAGEP-SA est en train d'aménager le site qui doit accueillir la Station Compacte n°1 de Magambougou. Objectif : mieux alimenter en eau potable les populations de la commune 1 du district de Bamako.

Un peu plus loin de là, dans la commune rurale de Dogodouman, pour mieux assurer de l'eau potable aux habitants de cette localité, située en hauteur et ses environs, la SOMAGEP-SA a réalisé 4 forages dont 3 sont en exploitation pour un débit cumulé de 58 M3 par heure.

En plus de Dogodouman, la réalisation qui date de juin 2022 et qui comprend également 10 km de réseau, assure la desserte de Taloko 1 et Taloko 2 au grand bonheur des populations. Leurs témoignages en disent long sur leurs degrés de satisfaction

A Dogodouman, Guedjouma Coulibaly affirme : « Plusieurs fois, j'ai eu des différends avec mes voisins à cause du problème d'eau. Même mes servantes ont eu leur part. Avec ces réalisations de la SOMAGEP-SA, cela appartient au passé ».



Mossodjè Keita Ménagère à KOYANBOUGOU, de laisser entendre : « Ici, on partait prendre de l'eau très loin derrière la rivière. Les enfants étaient obligés d'aller prendre de l'eau avant le chemin de l'école. Ce n'est plus le cas maintenant car le robinet est là. C'est une grande satisfaction ».



De la rive gauche à la rive droite du fleuve Niger, les ambitions de la SOMAGEP-SA restent grandes. Ainsi, vient-elle d'installer une nouvelle pompe à la station de pompage de Kabala pour desservir les zones qui étaient à la charge de l'ancienne Station Compacte de Kalaban-Coro désormais mis à l'arrêt. La nouvelle pompe qui vient d'être installée, à 100% par les agents de la SOMAGEP-SA, apporte 28,8 millions de litres d'eau supplémentaires à la station de Kabala qui produit aujourd'hui 200 millions de litres, par jour, sur une capacité installée de 288 millions de litres d'eau potable par jour. Ici, les installations sont impressionnantes et le travail est ingénieux. L'ensemble des grands travaux cités dessus sont à l'actif de l'équipe compétente et pluridisciplinaire de la SOMAGEP-SA.

A la SOMAGEP-SA, le changement est amorcé et la production d'eau potable prend les dimensions des ambitions des plus hautes autorités.

A LA BONNE GESTION DE LA RETRAITE

Quand les partants de 2022 se forment !



Comme à l'accoutumée, le contingent de 2022 des partants à la retraite à la SOMAGEP-SA, au nombre de 21, a pris part à un séminaire initié par la Direction des Ressources Humaines. Objectif : initiation à la bonne gestion de la retraite qui les attend à partir du 31 décembre 2022.

Le calcul de la pension et les bons comportements d'un retraité relatifs à la gestion de son temps, de sa santé sont, entre autres, les sous-thèmes développés à l'attention des retraités de la SOMAGEP-SA de 2022.

Les débats, très instructifs, ont intéressé tous les participants qui posaient des questions de compréhension et abordaient des problématiques spécifiques.

Au terme des travaux, les participants ont apprécié la formation à sa valeur. Leur porte-parole, Modibo Traoré, a salué l'initiative qui a permis aux participants d'acquérir des connaissances pour mieux organiser leur retraite. « *Le calcul de la pension et le comportement d'un retraité ne constituent plus un secret pour nous* » a-t-il déclaré.

En outre, M. TRAORÉ a estimé que de telles formations méritaient d'être organisées plutôt. Ce qui allait permettre à l'agent de se préparer sérieusement en développant ses propres projets post-professionnels.

Il est soutenu dans sa pensée par M. Salikène DIALLO. Lequel a martelé : « *Il aurait été plus intéressant de faire faire cette formation aux recrues pour qu'elles sachent qu'un jour, elles doivent partir à la retraite. En ce moment elles sauront quelle disposition doit-elle être prise pour préparer la retraite. Les séances de formation, de*

temps en temps en guise de rappel nécessaire, permettront de mieux s'organiser pour ne pas être surpris ».

Un autre participant, Boubacar Ibrahim Maiga, s'est dit bien outillé pour aborder sa retraite autrement dit se « réinsérer » socialement.

Rappelons que cette formation s'est déroulée, les 24 et 25 novembre 2022, dans la salle de réunion du SUTEE-LEC.

A la clôture des travaux, le Directeur des Ressources Humaines (DRH), Antoumane SY, a soutenu que : « La retraite est un privilège, elle doit être préparée depuis le 1er jour de l'embauche ».

Par ailleurs, M. SY a invité ses interlocuteurs à avoir de bonne humeur à la maison pour rassurer la famille qu'il y a une vie radieuse à la retraite.

Le clou de la cérémonie a été l'intervention du Directeur Général Adjoint, Massiré KONE, qui a invité la Direction des Ressources Humaines à penser aux propositions des participants. Il s'agit d'organiser constamment des séances de formations à l'attention des travailleurs pour qu'ils organisent mieux leur retraite.



Le DGA Massiré KONE à gauche et le DRH, Antoumane SY

PRÉSENTATION DES RETRAITÉS 2022 DE LA SOMAGEP-SA

Sedy FOFANA, MLE 1652

Né en 1960 à Kolondièba, M. Fofana a été recruté en mars 1988 au Service Finances et Comptabilité de l'EDM en qualité de Comptable. De 2001 à 2010, il occupa le poste de Responsable Gestion du Personnel à la Direction Centrale Eau. Transféré à la SOMAGEP-SA, en décembre 2010, il conserva toujours son poste de Responsable Gestion du Personnel à la Direction Générale Adjointe. De 2011 à 2013, il servait à la DFC en qualité de Chef Service Finances. Par la suite, il devient Inspecteur Administratif-Comptable et Commercial de 2013 de 2021 au Département du Contrôle Général. Depuis mars 2021, il est le Chef de Département Contrôle Général. Il convient d'ajouter que M. FOFANA a eu une carrière de syndicaliste avant de devenir le Président de la Commission du Conseil de Discipline de la SOMAGEP-SA. Il fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.



Salikene DIALLO, MLE 1405

M. Diallo est né le 11 septembre 1963 à Bamako. Il a été embauché en septembre 1985 au Service des Eaux de l'EDM-SA à Bamako en qualité d'Electromécanicien. Après une formation au Canada en 1995, il sera affecté en qualité d'Ingénieur Electromécanicien au Service Production Eau Centres Extérieurs. En 1997, il est nommé Chef de Division Travaux jusqu'en 2001, au Service Maintenance Electromécanique de la Direction de l'Eau. Ensuite, il occupa le poste de Chef de Service Production Eau Centres Extérieurs de 2001 à 2006 à la Direction Production Eau. Entre 2006 et 2010, il fut Chef Service Travaux au Service Maintenance Electromécanique à la Direction Production Eau. Après son transfert à la SOMAGEP-SA en 2010, M. Diallo est nommé Chef de Département Maintenance Electromécanique à la Direction de l'Exploitation. Depuis 2018, il est le Directeur de la Maintenance Electromécanique jusqu'à nos jours. Il fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.



Monitye DIARRA, MLE 1327



Né vers 1962 à Tominian, M. DIARRA a été embauché en 1985 au Service des Eaux de l'EDM-SA à Bamako en qualité d'Electromécanicien. Par la suite, en qualité de Chef de Station de Pompage, il servira à Gao, par deux fois, de 1986 à 1993 et de 1994 à 1997 ainsi qu'à Ségou de 1993 à 1994.

En 1997, il est nommé Chef Section Production Eau de Kayes jusqu'en 2010 date de son transfert à la SOMAGEP-SA. Ainsi, a-t-il été affecté à la Direction de l'Exploitation comme Chef de Production au Service Production Centres de l'Intérieurs.

De 2011 à 2017, il a occupé le poste de Chef de Service Production Rive Droite au Département Production de Bamako. Entre 2017 et 2019, il est désigné Chef de la Centrale Thermique de Kabala. Depuis 2019, il est le Chef de Service Production Centres de l'Intérieurs, jusqu'à nos jours. Il fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2022.



Nouhoum COULIBALY, MLE 1336

Natif de Bamako en 1963, M. Coulibaly a été embauché en mars 1985 à la station de pompage d'EDM-SA à Bamako en qualité d'Agent de quart. En 2010, il fut transféré à la SOMAGEP-SA en conservant son poste d'Agent de quart

jusqu'en avril 2012 au Département de la Production. De 2012 à 2017, il a occupé le poste de Chef de Division Exploitation à la SCP de Djicoroni-Kalaban-Zone Aéroportuaire au Service Production Unités Compactes, Sénou et Zone Aéroportuaire au Département Production Bamako.

De 2017 à 2018, il fut le Chef d'Exploitation des Unités Compactes de Sénou et de la Zone Aéroportuaire au Service Production.

De 2018 à 2022, M. Coulibaly était le Chef de Division Exploitation au Service Production de Djicoroni Para. Depuis octobre 2022, il est le Chef d'Exploitation Usine de Production de Djicoroni Para & Kati au Département Production. Il fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2022.

PRÉSENTATION DES RETRAITÉS 2022 DE LA SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE



Abdoulaye SIDIBE, MLE 1406

Il a vu le jour en 1959 à Rosso en Mauritanie. Embauché en 1985 au Service des Eaux de l'EDM-SA à Bamako en qualité d'Electromécanicien, M. Sidibé était Professeur Technique pour la formation Eau de 1995 à 2000 au Centre de Perfectionnement Professionnel. De 2001 à 2010,

il fut Chef de Division Travaux à la Direction Production Eau puis à la Direction Maintenance Electromécanique de la Direction Centrale Eau. Transféré à la SOMAGEP-SA en 2010, il a occupé le poste de Chef Service Travaux Electromécaniques à la Direction de l'Exploitation jusqu'à septembre 2018. De cette date à maintenant, il est le Chef de Département Maintenance Electromécanique. Le 31 décembre 2022, il fera valoir ses droits à la retraite.

Modibo DIARRA, MLE 1462

Né vers 1964 à Bamako, M. Diarra a été recruté en 1986 à l'Exploitation de Nioro de l'EDM-SA à Bamako en qualité d'Agent de quart. Ensuite, il servira comme d'Electromécanicien entre 2000 et 2001 au Service Production Eau à la Direction de l'Eau. De 2002 à 2007, il est affecté comme Agent de Maintenance à la Direction de l'exploitation (EDM-SA).



Il est chef de Section en 2017, poste qu'il conserva jusqu'en 2010 avant son transfert à la SOMAGEP-SA. En 2010 fut nommé chef de Section Dépannage Electrique au Service Travaux Electromécaniques au Département de la Maintenance Electromécanique. De 2019 à nos jours, il occupa le poste de Responsable Logistique / Ateliers au Département Travaux Maintenance Electromécanique. Il fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.

Mountaga TRAORE, MLE 1897

Né à Bamako en 1960, il a été embauché le 08 janvier 1997 au Service Etudes et Programmes de la Société EDM-SA à Bamako en qualité d'Economètre. Il est nommé Chef de Division Statistiques et Documentation de 1995 à 2001 au Service Planification à la Direction Générale Adjointe Administration.

Il a fait un bref passage comme Responsable Contrôle Interne (Contrôleur de gestion en 2001 à la Cellule Planification et Contrôle Interne avant d'être affecté à la Direction Générale Adjointe – Investissements en qualité de Responsable Gestion du Personnel de 2001 à 2005.

De 2006 à 2007, il fut désigné à la Direction Centrale de l'Eau comme Responsable Statistiques. En 2010, il a été transféré à la SOMAGEP-SA tout en conservant son poste de Responsable Statistiques à la Direction Générale Adjointe.

Depuis 2011, Mountaga TRAORE est le Chef de Centre de Kita. Il fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2022.



Sidy KONATE, MLE 1552

Natif de Bamako dans les années 1960, M. KONATE a intégré la Société EDM-SA en mai 1987 au Service des Eaux à Bamako en qualité de Dessinateur.

De 2005 à 2010, il occupa le poste de Chef Section Travaux et Génie Civil à la Direction des Etudes et Travaux de la Direction Centrale de l'Eau. En 2010, il sera transféré à la SOMAGEP-SA et a été affecté à la Direction des Etudes et Travaux en qualité de Chargé d'Etudes et de Génie Civil. Au 31 décembre 2022, il fera valoir ses droits à la retraite.

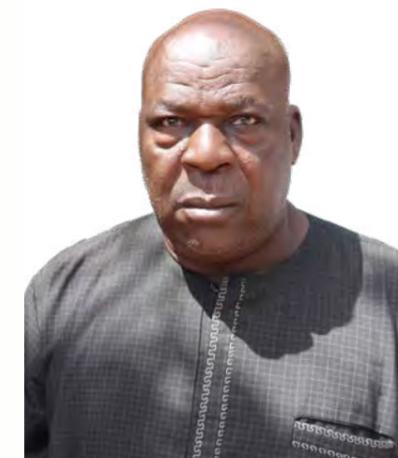


Chehi ISMAÏLA MAÏGA, MLE 1324

Natif de Bourem en janvier 1960, M. Maiga a été embauché en 1985 au Service des Eaux de l'EDM-SA à Bamako en qualité d'Electromécanicien. De 1986 à 1999, il a occupé le poste de Chef de Station de Pompage de Markala. De 1999 à 2001, il a servi à la Station de pompage de Sikasso en tant que Chef de Division Production Eau. En 2001, il devient le Chef Station de Pompage de Tombouctou jusqu'à 2010.



Transféré à la SOMAGEP-SA, en 2010 à la faveur de la réforme du secteur de l'électricité et de l'eau, M. Maiga est promu Directeur Régional de Tombouctou en 2011, poste qu'il conservera jusqu'en 2021. Date à laquelle il sera mis à la disposition de la Direction Générale en qualité de Responsable Suivi des consommations Spécifiques Reporting. Il fera valoir ses droits à la retraite, le 31 décembre 2022.



Seydou DIARRA, MLE 1611

Né vers 1964 à Dombila dans le cercle de Kati, M. Diarra a été embauché le 08 janvier 1988 au Service Exploitation de Mopti à l'EDM en qualité d'Aide-Plombier. Il a été transféré à la SOMAGEP-SA en 2010 toujours en qualité d'Aide-Plombier au Service District Eau à la Direction Régionale de

Mopti. En 2011, il est nommé Chef d'Equipe au Service District Eau à la Direction Régionale de Mopti. Poste qu'il a conservé jusqu'à nos jours à la Distribution Eau Mopti / Sévaré au Département Gestion Clientèle des C.I. Après 34 ans de bons et loyaux services, M. Diarra fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.



Boubacar IDRISSE MAÏGA, MLE 1651

Natif de Berrah, dans le Cercle de Gao vers les années 1961, M. Maiga a été recruté en 1988 au Service des Eaux de l'EDM à Bamako en qualité d'Ingénieur Hydraulicien. De 1989 à 1992, il occupa le poste de Chef de la Section Etudes et Travaux au Service des Eaux. Chef de Division Gestion des Projets de 1995 à 1999 à la Direction Centrale de l'Eau, il est affecté au Service Distribution à la Direction de l'Eau, en 1999. En 2001, BIM, comme l'appellent affectueusement ses collaborateurs, est nommé Chef de Service Distribution Eau Bamako, jusqu'en 2004. Entre 2004 et 2010, il a occupé le poste de Directeur Distribution Eau.

M. MAÏGA a été transféré à la SOMAGEP-SA en décembre 2010 en qualité de Directeur de la Distribution et de la Gestion Clientèle. De 2014 à 2018, il fut Directeur de la Distribution avant d'être nommé, courant de cette année, Directeur Général Adjoint de la SOMAGEP-SA. Depuis septembre 2021, il occupe le poste de Conseiller Spécial du Directeur Général Chargé de l'Amélioration de Rendement du Réseau et Maitrise des Pertes. Il fera valoir ses droits à la retraite à partir du 31 décembre 2022.

PRÉSENTATION DES RETRAITÉS 2022 DE LA SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE

Kousse KAMATE, MLE 1668

Il est né vers 1963 à Bamako et a été embauché en 1988 au Service District Electricité de l'EDM à Bamako en qualité d'Electricien. Agent de quart de 2000 à 2006 à l'Exploitation de Mopti puis au Service Production Eau, il a servi comme agent de Conduite au Service Production Eau entre 2006 et 2007. Conducteur d'Usine de 2007 à 2010 au Service Production Eau, l'homme fut transféré à la SOMAGEP-SA en 2010 en qualité de Conducteur d'Usine au Service Production Bamako. Par la suite, il a tourné sa bosse au Service Production Rive Gauche Bamako, au Service Production Unités Compactes, Sénou et Zone A Bamako au compte du Département de la Production jusqu'en février 2019. Nommé Responsable de la Station d'épuration depuis 2019 au Service Production Kabala à la Direction de la Production, il fera valoir ses droits à la retraite à partir du 31 décembre 2022.



cité au Département Travaux Maintenance Electromécanique. Il fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.

Moussa DIALLO, MLE 1718

Natif de Sikasso en 1964, M. Diallo a été recruté en 1988 au Service Exploitation de Sikasso à l'EDM en qualité d'Aide-Plombier. Transféré à la SOMAGEP-SA en décembre 2010 toujours en qualité d'Aide-Plombier au Service District Eau à la Direction Régionale de Sikasso, il est désigné Chef d'Equipe à la Distribution Eau Sikasso au Département Gestion Clientèle des C.I. en 2011 jusqu'à nos jours. Il fera valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.



Moussa KAREMBE, MLE 1770

Natif de Bamako vers les années 1965, Moussa KAREMBE a été embauché en 1988 au Service des Eaux à l'EDM en qualité d'Aide-Plombier. Il occupé le poste de Chef d'Equipe Réseau de 2001 à 2004 à la Section Conduite Réseau au Service Distribution Eau. IL fut Chef d'Equipe de 2004 à 2005 à Kidal. En 2005, il est désigné Chef de District Eau à Kidal jusqu'en 2015, ou, il devint Agent de quart au Service Distribution Eau à la Direction Distribution Eau entre 2007 à 2010. En 2010, il est transféré à la SOMAGEP-SA, toujours en qualité d'Agent de quart au Service Distribution Eau Bamako. Ainsi, il est muté à Bougouni en 2012 comme, Chef District. Poste qu'il occupe jusqu'au 31 décembre 2022, où, il a fait valoir ses droits à la retraite.



Boubacar COULIBALY, MLE 1669

Il est né en 1964 à Bamako et a été embauché en 1988 au Service District Electricité de l'EDM à Bamako en qualité d'Electricien. Il occupera respectivement les postes de Chef d'Equipe du Service Branchement de la Direction des Travaux, 2000 à 2004, de la Maintenance Réseau, Electromécanicien, de 2005 à 2007, au Service Branchement de la Direction des Travaux et de la Maintenance Réseau ... Chef d'Equipe Branchements Neuf de 2007 à 2008 à la Direction des Travaux et Maintenance Réseau, il fut transféré à la SOMAGEP-SA en 2010 en qualité d'Electromécanicien à la Direction de l'Exploitation. Chef Section Entretien Electromécanique, de 2011 à 2012, au Service Production Bamako au Département de la Production, il occupera le poste de Chef de Division Entretien Bamako, Rive Gauche, le Chef de Division Entretien Bamako Rive Droite, de 2014 à 2019, au Service Production Bamako du Département de la Production. Depuis juillet 2019, il occupe le poste de Chef Division Electricité Unités Compactes au Service Electri-



Toure COULIBALY, MLE 1776

Né en 1964 à Kati, M. Coulibaly a été recruté en janvier 1989 au Service Gestion Clientèle de l'EDM à Bamako en qualité de Chauffeur. Il a ainsi servi comme Chauffeur de 1989 à 1995 au Service Gestion Clientèle de la Direction Centrale Commerciale. De 2000 à 2005, il est reconverti Aide-Plombier au Service Distribution Eau à la Direction Distribution Eau. Ensuite, il a été muté au Centre de Kati comme Aide Plombier. Transféré à la SOMAGEP-SA en 2010, il reste Aide-Plombier au Centre de Kati. A partir de 2011, il devient Chef d'Equipe, jusqu'en 2012. Entre 2014 et 2021, il exerce au Service Distribution Eau Kati. C'est en 2022, qu'il sera muté au Service Conduite Réseau CI au Département de la Distribution. Nommé Chef de section Maintenance et Entretien en 2022, il conservera ce poste jusqu'en fin décembre 2022, où il a fait valoir ses droits à la retraite.



Adama KOÏTA, MLE 1807

Il est né en 1964 à Bandiagara. M. Koïta a été embauché en 1989 au Service Exploitation de Koulikoro en qualité d'Aide-Plombier. Aide-Plombier entre 1989 et 2003 à la Distribution Eau Koulikoro, puis de 2003 à 2010 à la Distribution Eau Kita, en 2018, il est confirmé Plombier à la Distribution Eau Kita. Transféré à la SOMAGEP-SA en 2010 en qualité de Plombier, jusqu'en fin décembre 2022, il a fait valoir ses droits à la retraite.



Ibrahima MAÏGA, MLE 2573

Natif de Bamako dans les années 1964, M. Maïga a été recruté en 2000 à la Direction de l'Eau de l'EDM à Bamako en qualité de Plombier. Agent de quart de 2000 à 2006 à la Direction de l'Eau, Il rejoint le Service Distribution Eau entre 2006 et 2010, en qualité de plombier. Transféré à la SOMAGEP-SA en 2010 toujours en qualité de Plombier à la Direction de la Production, il sera plus tard, Agent de suivi des gros consommateurs, de 2012 à 2018 au Service Distribution Eau Bamako au Département de la Distribution. Chef d'Equipe réseau de 2018 à 2019, il est nommé, Chef de Section Suivi Station de Reprise et Réservoirs au Service Station de Reprise et Réservoir au Département Distribution Bamako. Jusqu'en fin décembre 2022, ou il a fait valoir ses droits à la retraite.



karim TOGOLA, MLE 2784

Né en 1963 à Kignan, M. Togola a été recruté en 2002 à la Direction Centrale de l'Eau de l'EDM à Bamako en qualité de Plombier. Trois plus tard, il est devenu, Chef d'Equipe entre 2003 et 2010 à la Distribution Eau de Koulikoro. En 2010, il a été transféré à la SOMAGEP-SA et occupe le poste de Chef d'Equipe à la Distribution Eau de Koulikoro. Chef District Koulikoro 2013 à novembre 2022 au Département Distribution des Centres de l'Intérieur. Responsable Conduite du Réseau de novembre 2022 jusqu'à nos jours au Département Distribution des Centres de l'Intérieur. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2022.



Alhousseini SOW, MLE 2784

M. Sow est née en 1963 à Gao et a été embauché en 2017 au Département Gestion des Stocks de la Direction des Achats et Stocks de la SOMAGEP-SA à Bamako en qualité de Comptable. Ainsi, il a servi comme Aide magasinier dans le dit département jusqu'au 31 décembre 2022, ou il a fait valoir ses droits à la retraite.



SOMAGEP-SA & RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE (RSE)

Une centaine de tables-bancs offertes au CAP de la rive gauche de Kayes

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique de RSE, la SOMAGEP-SA a offert une centaine de tables bancs scolaires au CAP de la rive gauche de Kayes. La cérémonie de remise s'est déroulée, le mercredi 02 novembre 2002, dans les locaux du CAP.

Dans son intervention, le Directeur du Centred'Animation Pédagogique de la rive gauche de Kayes, Balla KEITA a salué l'action de la SOMAGEP-SA qu'il qualifie de patriotique.

« Ces équipements scolaires permettront sans nul doute de créer les bonnes conditions d'études pour les enfants » a-t-il ajouté.

Au terme de son intervention M. KEITA invite toutes les bonnes volontés à voler au secours de l'école pour le développement du Mali.

Pour le Maire chargé de l'éducation, Mahamadou Diallo, il a laissé entendre qu'il y avait un réel besoin de mobiliers scolaires dans les écoles notamment en tables bancs. Et de poursuivre que ces bancs contribueront au bon déroulement des cours dans les écoles.

Le Maire a insisté : « Nous espérons que ses bancs resteront dans la commune rurale de Kayes. Ainsi, il a rappelé qu'il y'a un effectif de 140 à 150 dans les classes. Et que les élèves sont assis 5 à 6 par table ».

La SOMAGEP-SA, de son côté, représentée par le Chef Département de la Communication, Abdoul Karim KONE, a exprimé l'engagement et la détermination de la SOMAGEP-SA à œuvrer dans le sens de contribuer au développement du Mali aux côtés de ses missions fondamentales. Il a affirmé :

« En venant en appui à l'école, la SOMAGEP-SA fait d'une pierre deux coups. Primo, elle contribue au développement du Mali de façon générale et de l'école en particulier. Secundo, elle prépare la relève de son personnel. Car, les bénéficiaires de ces équipements sont probablement les futurs agents de la Société ».



Très ému, le Directeur de l'Ecole Plateau A, Cheick MACALOU déclare ceci : « Nous sommes très contents de recevoir ses tables-bancs et seront utilisés à bon échéance. Nous remercions très sincèrement la SOMAGEP-SA pour pouvoir nous enlever une grosse épine de nos pieds. Et si tout le monde faisait comme elle, je crois que cela améliorerait la qualité de l'enseignement. Nous avons fort besoin de tables-bancs car l'effectif est pléthorique dans les classes. Il n'y a même pas deux ou trois ans, on a interpellé le Directeur du CAP par rapport au problème de tables-bancs. Quand la SOMAGEP-SA est venue à notre secours, on ne peut que la remercier »

Faut-il souligner qu'au-delà de sa mission régaliennne, à savoir la production et la distribution de l'eau potable à la population malienne, la SOMAGEP-SA entend contribuer en sa qualité de service publique pour l'amélioration du cadre de vie sur le plan éducatif et sanitaire. Fort de ce constat, elle vient de soulager le Centre d'Animation Pédagogique de la rive gauche de Kayes, à travers une remise d'une centaine de tables-bancs destinées à certains établissements.

BAFOULABE

La SOMAGEP-SA remet aux autorités de la ville, la clé du second cycle A rénové !

Après la remise de 100 tables bancs au mois de mars dernier, la SOMAGEP-SA s'est engagée à rénover trois salles de classes, des latrines et à réhabiliter la direction de l'Ecole A de Bafoulabé. Les autorités administratives, politiques, traditionnelles et scolaires de la ville ont remercié la SOMAGEP-SA pour la promesse tenue et ces actes citoyens.



AU GROUPE SCOLAIRE B DE MORIBABOUGOU La SOMAGEP-SA offre 150 tables-bancs

Dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), la SOMAGEP-SA a offert au Groupe Scolaire B de Moribabougou 150 tables-bancs scolaires. C'est le lundi 10 octobre 2022.



Le Chef de Département de la Communication, Représentant le Directeur Général, Abdoul Karim KONE, a remis le Don au Directeur de l'Ecole, Ibrahim DIARRA, en présence du Maire de Moribabougou, Diarra DIARRA, le Chef du village, Baki DIARRA, le Président du Conseil National des Jeunes, Mamadou Diop. Entre autres.

La cérémonie s'est déroulée dans la cour du Groupe Scolaire. Dans son intervention, le Chef du Département de la Communication, Abdoul Karim KONE, a rappelé à l'assistance l'engagement de la SOMAGEP-SA à appuyer le secteur de l'école qui constitue le pilier du développement du pays.

Il a soutenu, en plus, que la SOMAGEP-SA, en venant en appui au Groupe Scolaire B de Moribabougou, participe, d'une part, à la préparation des jeunes élèves à avoir un avenir radieux et, d'autre part, à préparer son propre avenir.

« Ces élèves sont, sans nul doute, des éventuels futurs cadres de la SOMAGEP-SA autrement dit la relève de demain de la Société » a déclaré M. KONE.

Les autorités, Communale et Traditionnelle, de Moribabougou et le Directeur du Groupe Scolaires B n'ont

pas pu faire ombre à leur joie.

Le Maire de Moribabougou, Diarra DIARRA, de déclarer : « Nous saluons la SOMAGEP-SA pour ce travail bien fait et ce service important rendu aux populations de Moribabougou et au monde scolaire. La SOMAGEP-SA est une entreprise qui a le souci du Développement de notre Commune dans laquelle elle est en train de développer des infrastructures de production et de distribution de l'eau potable afin d'améliorer le cadre de vie des habitants ».

De son côté, le Chef du village, Baki DIARRA, d'ajouter : « Je ne suis pas étonné par ce geste de la SOMAGEP-SA qui ne ménage aucun effort pour promouvoir le cadre de vie des populations aux côtés de ses missions d'alimentation en eau potable. Au nom des chefs des villages de toute la commune de Moribabougou, je remercie la SOMAGEP-SA ».

Par la suite, le Directeur du Groupe Scolaire B, Ibrahim DIARRA, de laisser entendre : « Aujourd'hui est un jour inoubliable pour tous les enseignants et les élèves. Ce don de 150 tables-bancs améliorera énormément notre condition de travail. La SOMAGEP-SA, en acceptant de nous venir en appui, a fait montre de sa générosité et de son sens élevé de patriotisme et d'entreprise citoyenne. Nous ne manquerons pas de prendre bien soins de ces équipements. Nous remercions au passage la Mairie qui a bien voulu nous accompagner dans la quête de ce don. Merci à la SOMAGEP-SA et à son Directeur Général, plus singulièrement ».

La cérémonie a pris fin par la visite des tables-bancs réparties entre les six classes. Précisons que chaque classe a eu 25 tables-bancs.



COUPE BNDA, ÉDITION 2022

La SOMAGEP-SA passe en demi-finale

L'équipe de la SOMAGEP-SA a joué contre celle de la Banque Malienne de Solidarité (BMS), le samedi 10 décembre 2022. C'était sur le terrain LCBA situé à Hamdallaye ACI 2000. Au terme du temps réglementaire, les deux équipes se sont séparées par un score paritaire, un but partout.

Un score sans enjeu important puisque les deux équipes sont qualifiées à la demi-fi-

nale au détriment des équipes du groupe CFAO et BIM-SA. La SOMAGEP-SA deuxième de la Poule A, avec 5 points, après la BMS-SA affrontera l'équipe des Vétérans d'Hamdallaye, le samedi 17 décembre 2022. La Commission des Sports invite le personnel de la SOMAGEP-SA à sortir massivement pour supporter son équipe. Le Filet d'O souhaite bon vent à notre équipe !



COIN DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

CHAPITRE IV : HYGIENE ET SECURITE

Article 17: Interventions sur les machines et appareils.

Toute intervention sur les machines et appareils est strictement soumise aux consignes particulières données à cet effet.

Les prescriptions relatives aux mesures et précautions à prendre pour l'entretien courant et le nettoyage doivent être strictement respectées.

Les agents travaillant sur une machine ou sur tout autre appareil doivent signaler à leur Responsable hiérarchique les déficiences constatées dans le fonctionnement de ces machines ou appareils.

Les conducteurs de véhicule ou d'engin mécanique sont soumis à la même obligation.

Article 18: Travaux et manœuvres sur les installations

Toute intervention sur les installations doit être exécutée dans le respect intégral et strict des consignes de sécurité et d'exploitation.

Article 19 : Incendie

Les consignes de prévention et de lutte contre l'incendie doivent être scrupuleusement respectées.

Il est interdit de déposer ou laisser séjourner des matières inflammables dans les locaux non affectés à cet effet, notamment sous les escaliers, sur les passages, dans les couloirs ainsi qu'à proximité immédiate des issues des locaux et bâtiments.

Il est interdit d'encombrer les issues et dégagements de marchandises ou d'objets quelconques. En cas de péril, l'évacuation du personnel de la Société s'effectue conformément aux notes de service affichées à cet effet.

Article 20 : Accidents du travail

Tout accident, même léger, survenu soit au cours du travail, soit pendant le trajet entre le lieu de travail et le domicile, doit être déclaré dans les plus brefs délais à l'Employeur afin de lui permettre d'accomplir les formalités nécessaires dans le délai légal de 48 heures.

Article 21 : Surveillance médicale

Tout travailleur doit se soumettre aux visites exigées par les services médicaux du travail et actions sanitaires (visites d'embauche, périodiques, examens complémentaires demandés par le Médecin du travail), conformément au Code de Prévoyance Sociale.

Ces examens sont obligatoires, le refus de s'y soumettre constitue donc une faute, qui, renouvelée après mise en demeure (Avertissement écrit), l'agent fautif est traduit devant le Conseil de discipline.

SANTE

Quel régime alimentaire adopter contre l'hypertension ?

La prévention de l'hypertension artérielle passe par une bonne alimentation. Une bonne hygiène alimentaire s'appuie sur les aliments non transformés comme les céréales complètes ou les fruits et légumes. Elle évite l'apport en produits transformés contenant trop de sodium, donc de sel.

Certains aliments sont réputés efficaces contre l'hypertension :

- es fruits et légumes pour leur apport en fibres renforçant le système cardiovasculaire et leur action sur le taux de cholestérol. Comme dit précédemment, veiller à prendre 5 portions quotidiennes
- les sources d'oméga 3 et de graisses insaturées (fruits à coque, huile d'olive, lin, colza, noix, certains poissons comme le maquereau, la sardine, le hareng) pour leur action anti-inflammatoire et de fluidification du sang
- les protéines maigres et végétales (volaille sans peau, poisson, tofu, légumineuses, produits à base de lait écrémé, de laits végétaux...) assurant le renouvellement cellulaire et musculaire en absorbant peu de graisse, à raison d'environ 100 à 200 g par jour
- le potassium contrebalançant l'effet nocif du sodium (bananes, fruits à coque, légumineuses, champignons...)
- l'ail a une action vasodilatatrice et contribue à une meilleure circulation sanguine

En revanche, ceux-ci sont à éviter :

le sel, qui favorise la rétention d'eau et la pression artérielle. A la place, varier les modes d'assaisonnement via les herbes et les aromates, privilégier le sel de potassium durant la cuisson si nécessaire, et s'habituer progressivement à manger sans sel

les graisses saturées qui augmentent la viscosité du sang, créant des plaques d'athérome et empêchant les Oméga 3 d'agir (peau de volailles et gras de viande, produits à base de lait entier, margarines, huile de palme, de coco...).

les aliments trop sucrés et produits raffinés : biscuits, plats surgelés, sauces industrielles, produits frits...



SOCIÉTÉ MALIENNE DE GESTION
DE L'EAU POTABLE - S.A.



FRAUDE

&

FUITE

*réduisent l'accès
à l'eau potable*

Déclarez-les
80 00 20 20



somagep@somagep.ml



ou Rendez-vous

A L'AGENCE SOMAGEP-SA

la plus proche